

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kahlal-n-csdm-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/2bf0b17ba39f5dbef02699d1>

Date d'obtention : 2024-11-18 16:08:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

je retiens que le sextage entre les jeunes adolescents peut constituer une forme de pornographie juvénile et que il y'a différents partenaires qui ont un objectif commun c'est la sécurité et le bien être des jeunes pour cela une méthode d'intervention a été mit en place qui facilite l'intervention qui va être efficace et sécuritaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

au future je saurai quoi faire par ou commencer, c'est plus clair a suivre les étapes et avoir de l'aide des partenaires

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

la confidentialité en premier lieu ne pas jugé et être bienveillante et suivre les étapes de l'intervention